

**Mots-clés : moulins, inondations (Moyen-Âge), sarcophages (gallo-romains, mérovingiens).**

## **MOULINS DES IXe-XVe SIECLES**

### **Dans le lit du Cher à Vallenay/Bruère-Allichamps (Cher)**

#### **Autorisation DRAC Centre n°12/0571 du 3 septembre 2012**

Des bois ont été découverts par notre équipe en 2011, dans le lit du Cher en aval de la digue et de la chute d'eau du moulin des Bordes. Le site est situé sur la commune de Vallenay, au lieu-dit Pré d'Allichamps, à proximité du prieuré d'Allichamps. Quatre groupes de pieux ont été relevés.

Quatre ouvrages différents se sont succédés au fil du temps. Le premier a été daté par radiocarbone C14 aux IXe-XIe siècle. Les trois autres groupes sont des XIII-XIVe pour l'un et des XIV/ XVe pour les deux autres. Malgré que les plages de datation de ces trois groupes aient toutes le XIVe siècle en commun, ces constructions n'ont pas été en usage en même temps.

Les deux groupes des XIV-XVe siècles, conservent des aménagements destinés à accueillir des clayonnages de bois plessés et de fascines, pour une dérivation et une orientation du courant. Par contre ces aménagements ne peuvent fonctionner ensemble. Tous deux conservent les traces de parois de clayonnage, destinées à orienter le courant vers le moulin. Or l'aménagement similaire pour un courant venant du nord ou de l'ouest. L'aménagement de l'un aurait fait obstacle au deuxième et l'aménagement du deuxième aurait détruit le premier. Ces 2 groupes sont divergents et se sont succédés sans être en usage ensemble. Le dernier groupe des XIIIe-XIVe siècles ne peut pas non plus être mis en relation dans leurs fonctionnements. Il y a bien trois aménagements qui sont succédés les uns à la suite des autres après destruction.

Un travail d'archives a été réalisé. Il montre que le moulin des Bordes est ancien et apparaît déjà, dans des mises à cens en 1202. Il est propriété conjointe du prieuré d'Allichamps et de l'abbaye de Noirlac. Vers 1360, les biens de l'abbaye ont été ravagés localement, par les guerres. Enfin, sur une période bien documentée de la fin du XIVe siècle, les moulins sur le Cher eurent à subir une série d'inondations ravageuses. Un moulin voisin, notamment, doit être entièrement reconstruit en 1389. Enfin, en 1438, les moines de Noirlac se désengagent de la propriété du moulin des Bordes à cause des « *réparations considérables, souvent nécessaires au moulin des Bordes* ».

Ces destructions fréquentes, alliées à une rivière à régime torrentiel, expliquent les reconstructions constatées tant dans les archives que sur le terrain. La situation est courante du déplacement du site d'un moulin, en fonction des variations du cours d'une rivière. Ce qui est bien le cas dans la zone, où le lit majeur du Cher fait près de 900 m de large.

Plusieurs fragments de sarcophages tapissent la zone des pieux. Ils proviennent des cimetières gallo-romains et mérovingiens d'Allichamps, situés à moins de 200 mètres. La digue voisine du moulin actuel des Bordes, reconstruite en 1715, montre également des fragments du même type. Il semble que ceux trouvés là aient été arrachés de la digue en voie de destruction et qui se trouve à seulement 30 m de distance.

Olivier TROUBAT

Avec la participation de Patrick DEFAIX, Marie DU MESNILDOT, Gilles MASCRE, Joëlle MORON, Laurent NONY, Eric YENY.